

Les infos

Vendredi 25 Septembre 2009



LE SILENCE DES MACHOS

M. Pougin de la Maisonneuve est un homme important, recruté spécialement à la COB pour venir veiller au respect de la réglementation bancaire à la SocGen. Forcément, en 2008, lorsque les frasques de JK font apparaître les trous béants des contrôles et des procédures, précisément à un endroit dont il a charge, cela fait désordre, ce qui poussera le juge d'instruction à lui demander comment tout cela fonctionnait, ou pas. Voilà comment démarre une histoire, malheureusement classique, de harcèlement moral. M. de la Maisonneuve va se trouver une tête de turc, de sexe féminin de préférence sur qui passer ses nerfs. Chargée d'inventer et écrire des procédures qui n'existent pas encore, elle recevra des coups de fils à la limite de l'insulte qui permettent à M. de la Maisonneuve de quitter sa réserve pour se lâcher quelque peu dans un langage plus aboyé et fleuri. Sous le choc d'une nième agression verbale, sa victime viendra demander secours, persuadée qu'elle est menacée de licenciement. À peine réglementairement saisie d'une suspicion de harcèlement par la CGT, la machine SocGen va se mettre en route pour tenter d'étouffer l'histoire. C'est ainsi que le RH du secteur va se charger d'envoyer à la victime « une mise en demeure de se ressaisir » au titre de l'article 26 de la convention collective, autrement dit de la menacer

d'un possible licenciement pour insuffisance professionnelle. Mieux encore, répondant à notre demande d'enquête conjointe, la Présidente du CE des centraux désigne comme enquêteur... le RH signataire de la lettre de « mise en demeure » ! Malheureusement pour tout ce petit monde, c'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase, après d'autres estouffades. Ce comportement de corps constitué de la SocGen qui cherche avant tout à s'auto protéger, à mettre la RH au service d'une hiérarchie soutenue quels que soient ses débordements pour éviter toute remise en cause de son autorité par crainte de contagion n'est plus acceptable. La CGT avait averti de l'erreur qu'a constituée la mise en place d'une procédure interne pour traiter le harcèlement. Elle a aussi critiqué la volonté de reporter sur le salarié la responsabilité de son stress en envoyant à tous une mini brochure de conseils pour le « gérer ». Cette fois-ci, c'est devant la justice que M. de la Maisonneuve devra s'expliquer, car en épanchant sa bile, il a oublié que sa victime travaille sur un poste téléphonique enregistré, ce qui étoffe sérieusement un dossier déjà bien lourd.

GOSPLAN

Frédéric Oudéa qui a choisi le Financial Times pour annoncer un plan stratégique quinquennal pour 2010 – 2015, baptisé Ambition 2015. Traçant les grandes lignes du plan, il a précisé toutefois que les prochains mois seraient consacrés à recueillir les appréciations des clients et des personnels pour définir le plan.... Une précision qui aurait dû conduire la direction générale à prévoir la consultation des organisations syndicales et du CCUES ainsi que nous avons été obligés de lui rappeler. Car si on voit bien comment le nouveau PDG place ses hommes, on discerne plus difficilement comment il va prendre en compte les aspirations du personnel dans « son nouveau monde ». On sait que l'échec de la planification, c'est son caractère autocratique.



CGT Société Générale - SPB Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
cgt.sg@wanadoo.fr - spb.sg@laposte.net
Internet : www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/
Intranet : Portail SG, Salariés France, Espace syndical, CGT